

# El aparato estético: foto, cine, museo

A impartir por:

Dra. Laura González, IIE  
Dr. Jean Louis Déotte, Université  
Paris VIII

---

Página del curso: <http://www.lauragonzalez.com/APprograma.html>

## Jean-Louis Déotte Cosmétique

Il y a des victimes de l'histoire qu'aucun tribunal ne peut entendre, parce que le tort subi ne peut pas devenir un litige accepté comme tel par un tribunal de la raison. En cela Lyotard poursuit l'inspiration du dernier Benjamin, et en particulier sa fameuse critique du « concept d'histoire »<sup>1</sup>. *Le Différend* s'inscrit dans la polémique menée alors par Lyotard contre l'éthique communicationnelle d'Habermas à laquelle appartient Rancière. Pour les habermassiens qui faisaient alors la loi dans l'Université allemande, il y a un critère absolu pour écarter tel ou tel locuteur d'une communauté langagière : est-il d'accord ou non pour accepter les conditions langagières d'établissement de la vérité ? Ces conditions reprennent en les élargissant un certain nombre de réquisits énoncés par Kant dans la Faculté de juger au titre du *sensus communis*.

Kant définit ainsi le « sens commun » : « 1) Penser par soi-même ; 2) Penser en se mettant à la place de tout autre ; 3) Toujours penser en accord avec soi-même »<sup>2</sup>.

Dans une acception classique du *sensus communis*<sup>3</sup> on a les exigences de ce que le tribunal de la raison pose pour n'importe quel témoin ou n'importe quel prévenu : pouvez-vous donner les raisons de votre acte ? On retrouve ici le principe de raison élaboré par Leibniz. Soit : êtes-vous autonome (autonome au sens du respect de la loi universelle) ? Pouvez-vous sur le plan de l'éthique, universaliser les mobiles de votre action ? Êtes-vous sincère avec vous-même (aspect religieux de la conscience réformée) ?

Qui dès lors sera exclu du cercle de la communication véridique, scientifique, démocratique, « authentique » ? Celui ou celle qui se place dans une position d'hétéronomie parce qu'il accorde foi à une parole révélée (le juif, le chrétien, le musulman, etc.). Qui donc se trouve obligé par elle ? Celui ou celle qui agit traditionnellement, comme le font ceux qui de tout temps sont sous le magistère des Grands Ancêtres mythiques communautaires, parce qu'on a

---

<sup>1</sup> W. Benjamin, « Thèses sur le Concept de philosophie de l'histoire », in *Œuvres complètes*, t. 3, 1942, Paris, 2004.

<sup>2</sup> Kant : *Critique de la faculté de juger*, p.127, trad. Philonenko, 1965.

<sup>3</sup> Qui ne sera pas celle de Lyotard : *Leçons sur l'Analytique du sublime*, Paris, 1991.

toujours agi comme cela ici-bas. Ces locuteurs transmettant les histoires qu'ils ont toujours entendu raconter et en appliquent, sous la forme d'un rituel, les codes. Dans ce sens les « sociétés premières » ne sont pas différentes des sociétés paysannes traditionnelles<sup>4</sup>

Lyotard est le grand penseur de notre situation post-coloniale, parce qu'il isole des normes, c'est-à-dire des pôles de légitimité, c'est-à-dire des rapports à la loi, qui sont indériverables les uns des autres. On ne peut pas déduire la légitimité de l'une de celle d'une autre. Il y a trois pôles de légitimité : le narratif, la révélation ou obligation, la délibération, ce qui permet de distinguer trois grands modes de l'être-ensemble : les sociétés sauvages et païennes, les sociétés du théologico-politique, la société démocratique-capitaliste, trois rapports au corps : l'inscription de la loi sur le corps, l'incarnation ou la remémoration, l'objectivation, trois surfaces d'inscription : la marque et ses supports, l'incorporation ou l'ornementation, la représentation. Dès lors on dira qu'il y a différend quand un locuteur respectant l'une de ces normes se trouvera comme chez Kafka<sup>5</sup> dans l'incapacité de se faire entendre par le tribunal de l'autre norme. Or la mondialisation a quasiment universalisé la norme de délibération au détriment des autres normes. L'exportation de la démocratie la plus superficielle (des élections, un parlement élu et l'affaire est terminée) va dans ce sens. C'est toute la question du développement économique-politique qui est en jeu en effet, qu'est-ce qu'un système d'élections sans culture démocratique ? Sans participation effective de tous à la vie politique ?

D'où la multiplication des situations de différend, même en Occident. On en a pour preuve la quotidienneté des affaires jugées par nos tribunaux correctionnels, voire en Assises, où le prévenu, par exemple issu de l'immigration sub-saharienne, ne peut rendre raison de ses actes parce qu'il respecte sa propre norme. D'un point de vue immédiat, c'est une mésentente comme le dit Rancière : prévenu et tribunal utilisent les mêmes mots, en apparence partagent le même idiome, mais en donnant aux mots un sens différent.

Il y a un glissement argumentatif dans *Le Différend* : le point d'attaque de la démonstration de Lyotard, c'est l'évidente incapacité des victimes de la Shoah de se faire entendre. On ne témoigne pas d'avoir été gazé, on a bien du mal à raconter ce qu'on a subi dans l'humiliation. On lasse les plus bienveillants qui ont toujours autre chose à faire<sup>6</sup>. Les raisons de se taire sont multiples, on ne les rappelle pas ici. On pourrait penser à partir de là que Lyotard vient conforter la réorientation de l'audience publique sur la victime. En fait, il n'y a pas que des victimes dans la série lyotardienne, il y a un Antillais et une masse d'Algériens<sup>7</sup> qui ne voient pas pourquoi ils devraient respecter les devoirs des Français, il y a un prolétaire (à l'exemple de Blanqui) que le tribunal des Prud'hommes déboute parce qu'il ne trouve pas « naturel » de louer sa force de travail comme tout salarié qui se respecte, il y a des fantassins italiens opposés aux Autrichiens lors des batailles alpines de la sanglante première guerre mondiale et qui enchaînent sur l'ordre lancé d'attaquer en applaudissant leur héroïque officier, tout en restant blottis au cœur de leur tranchée... Il y a bien d'autres personnages comme cela, que Lyotard reconnaissait comme subissant un tort : une malienne exciseuse de sa petite fille qui

---

<sup>4</sup> W. Benjamin : *le Raconteur* (1936), suivi d'un commentaire de D. Payot, Strasbourg, 2014.

<sup>5</sup> F. Kafka : *Devant la loi (L'homme de la campagne)*, (Œuvres complètes, T. ?

<sup>6</sup> E. Morante : *La Storia.*, Paris, Gallimard, 1974.

<sup>7</sup> J. F. Lyotard : *La Guerre des Algériens*, Galilée, 1989.

ne comprend rien à ce que lui demande le juge, lequel cherche pourtant à se mettre à sa place en recourant à la science ethnographique, en toute sincérité<sup>8</sup>.

D'une manière générale, il y a ceux qui sont du côté du sensible comme les artistes et qui subissent la loi du langage articulé. Ce ne sont donc pas nécessairement des victimes mais des réfractaires face à l'exigence langagière de l'articulation en signes qui trouve son sommet dans la norme de délibération.

Dès lors pour Lyotard, s'il y a une politique du différend, elle place en première ligne les artistes et les penseurs. Pourquoi eux et non pas ceux qui militent pour une démocratie toujours élargie, comme le prône Rancière ? C'est que les sans-part, ces nouveaux prolétaires, décrits par Rancière dans *La Méésentente*, parce qu'ils inaugurent une nouvelle place publique et donc un autre partage du sensible, inventent de nouveaux mobiles à l'action, de nouvelles revendications et de nouvelles argumentations. Mais parce qu'ils ont à convaincre le public de la justesse de leur mouvement, ils entrent nécessairement dans l'orbite de la norme délibérative. D'ailleurs, en cas de succès, ils rejoindront le monde légitime de ceux qui prennent part à la vie politique, sans reste. Les anciennes discriminations vont sauter. Mais les sans-part auront dû se soumettre au principe de raison, ce n'est qu'à ce prix que leur révolte acquerra une légitimité. On peut donc dire que Rancière a enrichi le chapitre de Lyotard consacré au délibératif, *La Méésentente* devenant une partie du *Différend*, mais avec les limites de la norme délibérative. On pourrait dire, en reprenant le constat du Marx de *La Question juive* en condamnant les sauvages, les païens et autres monothéistes à faire fi de leur communauté et à devenir des individus monadiques : démocratiques<sup>9</sup>. C'est la raison pour laquelle l'esthétique de Rancière est hellénocentrique : néo-classique.

Qu'attendre alors des penseurs et des artistes ? Il faut déjà avoir conscience qu'il n'y a pas de science de la communication interculturelle. C'est le paradoxe russellien de l'ensemble de tous les ensembles : l'ensemble de tous les ensembles n'est pas contenu dans son ensemble. Il n'y a donc pas de point de surplomb possible. C'est le grand apport de Cl. Lefort, ancien élève de Merleau-Ponty, à Lyotard, qui permettait à Lefort dans les années 1960-1970, contre les fantasmes d'emprise absolue de Castoriadis, de critiquer l'idée d'un parti révolutionnaire tout-sachant, au-dessus de la lutte des classes. Un parti d'ingénieurs sociaux néo-bolcheviques.

Pourtant on rétorquera que Lyotard a bien décrit trois pôles de légitimité, comme s'il les surplombait. Mais ce faisant, il n'a pas la prétention d'inclure son discours dans ce qu'il décrit. Ce fut au contraire l'illusion de la philosophie hégélienne de l'esprit : l'esprit s'engendrant de ce qui n'est pas lui, le sensible, pour, à partir de cet intérieur, passer à l'extérieur en intégrant toutes ses figures historiques et philosophiques dépassées vers une totalité de l'identité à soi-même. On peut considérer *Le Différend* comme une systématique machine de guerre contre l'hégélianisme. Pourtant la négativité hante l'œuvre de Lyotard. C'est manifestement la mort anamorphosée qui se trouve au cœur du tableau d'Holbein : *Les Ambassadeurs*, tableau qui sert de frontispice à la thèse de Lyotard : *Discours, Figure*<sup>10</sup>. Si la mort comme négativité est au cœur de l'ouvrage, c'est que le discours pour désigner un référent à l'extérieur de lui-même doit en quelque sorte s'en écarter, le mettre à mort comme

---

<sup>8</sup> M. Lefeuvre-Déotte, *L'Excision en procès. Un Différend culturel ?*, Paris, 1997.

<sup>9</sup> J. L. Déotte, *Qu'est-ce qu'un Appareil ? Benjamin, Lyotard, Rancière*, Paris, 2006.

<sup>10</sup> J.F. Lyotard : *Discours, Figure*, Paris, 1974.

objet qu'il désigne. La mort est donc au cœur du discours empirique et cognitif, donc au cœur de la science comme objectivation délibérante, comme elle est présente au cœur du système linguistique des signes du fait de leur articulation horizontale ( de Saussure), et finalement comme elle l'est encore au cœur de l'inconscient, en particulier dans la dénégation freudienne, quand dire non, c'est dire oui. Lyotard est donc tout contre Hegel.

Second niveau de différends : entre les genres de discours eux-mêmes. Ces genres de discours dont la différenciation n'a pas cessé depuis la norme narrative. On peut faire une comparaison, fragile comme toute comparaison. Si la norme narrative a pu synthétiser tous les genres de discours possibles : le constatif (au sens général de la connaissance sur les hommes, la nature, la société), l'éthique (comment se conduire ?), l'esthétique (comment apparaître ?), le théologique, etc., il y a depuis une sorte de Big Bang ouvrant une différenciation<sup>11</sup> entre les genres de discours qui n'a pas cessé et qui a été accélérée quand la norme délibérative s'est imposée, déjà avec la démocratie athénienne et son utilisation de l'écriture alphabétique<sup>12</sup> (la géométrie, l'histoire, la géographie, la rhétorique, la logique, la philosophie, etc.).

De ce point de vue, le kantisme est une étape essentielle de la reconnaissance d'une raison en archipel : la légitimité intrinsèque de chaque *Critique* institue à chaque fois comme une île. Entre ces îles, des ponts pourront être édifiés, mais dans un second temps. Chaque *Critique* édifie un appareillage transcendantal spécifique : le commun entre elles, c'est donc cet appareillage transcendantal, l'architectonique de la raison. Mais on ne saurait déduire de la nécessité de l'une, la nécessité de l'autre, par exemple : l'esthétique (*Critique de la faculté de juger*) de la connaissance a priori (*Critique de la raison pure*). Résultat : quand le sujet de l'esthétique déclare d'une chose qu'« elle est belle », il ne le sait, à proprement dit, pas. Un sentiment de plaisir à l'occasion d'une chose n'est pas une connaissance attribuable à un objet. La beauté n'est pas un savoir : il n'y aura pas de science du beau.

Pour décrire ce mouvement de différenciation, Lefort parlait de désintrinsication : pour lui, en rupture avec le théologico-politique, la démocratie va de pair avec la désintrinsication de la loi, du savoir et du pouvoir. Ce qui entraîne une différenciation des secteurs de la réalité, des savoirs nécessaires, des registres du pouvoir et de la loi. Chaque secteur se voit analysé selon sa logique, au risque d'un recouvrement et d'une omnipotence. Que l'on constate avec Foucault où tout relève du pouvoir, avec les néo-libéraux du marché, avec Al Quaid ou l'« Etat islamique » du théologique islamiste, comme auparavant, avec les marxistes, où tout était politique ou aujourd'hui, avec Stiegler, où tout est technique, etc.. La démocratie serait ce régime, à l'épreuve de l'indétermination des repères symboliques, où la différenciation des genres de discours est déclarée légitime, où les philosophes ont constamment à remettre dans le rang tel ou tel régime de discours, qui, sinon se ferait passer pour l'unique totalisant, dans une totalité dont il détiendrait les clefs. Ce passage hors limite d'un genre de discours (et du secteur de réalité qui est le sien) peut être qualifié de métaphysique et il est la cause de très nombreux différends. Par exemple : qui est légitimé à parler d'art ? Peut-on caricaturer le Dieu d'autrui ?

Suivant cette problématique, il nous faudra accepter l'hypothèse de différends esthétiques, par exemple subsumés par la norme délibérative et projective, les conflits entre les différents appareils esthétiques projectifs. Ce qui confirme qu'un appareil est une certaine

---

<sup>11</sup> G. Simondon aurait parlé de déphasages successifs.

<sup>12</sup> M. Detienne : *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Paris, 1988.

détermination d'une cosmétique, par exemple l'appareil de formation thomiste<sup>13</sup> structurant l'habitus gothique, est une détermination de la cosmétique de l'incarnation.

Troisième dimension du différend : entre les phrases elles-mêmes. Récapitulons : les normes de légitimité imposent leur ordre aux genres de discours, ces derniers attirent les phrases dans leur orbite. Par exemple : le genre de discours esthétique imposera aux phrases un enchaînement spécifique. Comment concevoir l'articulation entre les trois ordres du différend ? Si l'on reconstruit l'appareil transcendantal lyotardien à partir de la phrase, alors on a la surprise de constater qu'il s'agit de l'élément le moins langagier, le plus « sensible », malgré les apparences. C'est que, même si une phrase est un univers qui positionne en les articulant, un référent, une signification, un destinataire et un destinataire, c'est comme le ferait un phénomène météorologique un peu exceptionnel quand il nous arrive dessus, nous qui devenons ses destinataires. Comment allons-nous enchaîner ? Par une phrase cognitive ? « C'est un nimbo-cumulus ! », par une phrase esthétique : « c'est sublime ! », par une phrase d'ordre : « protégez-vous, l'orage arrive ! ». C'est dire qu'une phrase, c'est-à-dire une œuvre d'art, c'est ce qui arrive et qui engage la question du *quod*?. On appellera donc phrase l'événement ou l'œuvre qui interroge. Il y a dans la phrase lyotardienne une sorte d'aventure, de surprise ou de résistance par rapport à la réalité établie (ce qu'établissent comme réalités les genres de discours). D'où le privilège, chez Lyotard, de l'art et de la peinture en particulier : comment enchaîner sur telle œuvre ? Question que redécouvrira Rancière avec son *Spectateur émancipé*.

Le problème que rencontre cette ontologie du singulier où l'être s'appelle « phrase », engageant en outre à chaque fois une certaine spatialité et une temporalité internes, c'est celui du temps et de la liberté. Dans un atomisme simple (Epicure, Lucrèce), il y va du *clinamem* (déviation légère, déclinaison) pour que les atomes ne tombent pas tout à fait en chute libre, mais fassent un petit écart qui est essentiel. Pour Lyotard, d'une part, l'être est temps, mais l'être, toujours singulier, du fait de son incomplétude (le réel n'est pas la réalité) exige que l'univers qu'il comporte soit explicité, par un autre être, une autre phrase, qui enchaîne en le portant à l'explicitation. Mais elle-même, cette seconde phrase, est césurée, elle entraînera donc la nécessité d'une troisième phrase. Dès lors, cet enchaînement toujours relancé est nécessaire et improbable : il y a un différend irréductible entre la seconde phrase et la première sur laquelle elle enchaîne, même si les genres de discours qui s'imposent aux phrases réduisent la part d'improbabilité. On a proposé dans *L'époque des appareils* d'analyser l'appareil cinématographique et les enchaînements entre phrases-images (les séquences) d'un film, à partir de l'axiomatisation élaborée par *Le Différend*. Un « bon » film serait un film où chaque « séquence » est un *quod*? comme dans le dernier Monteiro (*Va et vient*).

Différends cosmétiques.

Par ce terme, nous reprenons la notion lyotardienne de différend en l'élargissant à la notion de cosmétique (du Grec *Kosmos* <sup>14</sup> :

- 1) Ordre, d'où bon ordre, convenance, bienséance, discipline, organisation, cérémonial,
- 2) ordre de l'univers. Chez les Pythagoriciens : monde, univers, ciel.

---

<sup>13</sup> Saint Thomas : la Somme.

<sup>14</sup> M. Casevitz A la recherche du *Kosmos*, in : *Le Monde*. Le temps de la réflexion, Paris, vol.X, 1989. En part. p.111.

### 3) Parure, ornement, gloire, honneur.

M. Casevitz résume la généalogie du terme *kosmos* : « Qu'il s'agisse d'une armée, d'un guerrier, d'une toilette, d'un animal de bois (Odyssée), d'une cité, d'une classe sociale, etc., l'emploi du mot *kosmos* (ou du verbe *kosmein*) est fondé sur l'idée fondamentale de mise en ordre, organisation, agencement, arrangement. Plus précisément, il y a système, structure faite d'éléments divers qui sont associés : il s'ajoute donc à l'idée d'ordre, celle de fabrication, et aussi d'une certaine permanence. Ainsi les armées sont mises en ordre, par groupes, par corps, pour un but précis, combat ou marche. Ainsi la toilette, parure, costume d'une personne succèdent généralement au bain et permettent à l'individu un maintien décent, régulier, autant qu'une éclatante beauté. Ainsi une cité est organisée et maintenue dans un état fermement dirigé, ainsi encore les éphèbes athéniens sont organisés en corps, tant qu'ils sont éphèbes, dont la responsabilité est placée sous la responsabilité du *kosmêtès*.

Organisation – action et résultat de celle-ci –, qui séduit par son existence même, *kosmos* était apte à désigner dans une pensée scientifique, philosophique et poétique à la fois, un monde physique obéissant aux lois qui le rendaient compréhensible, monde créé ou non mais compris comme résultat d'une structuration, monde admirable pour qui le contemple, appareil d'une beauté ordonnée ».

La cosmétique est donc beaucoup plus englobante que l'esthétique, terme du XVIII<sup>e</sup> siècle qui n'est vraiment conceptualisé que par Kant (*Critique de la raison pure*, 1781-1787) : les conditions de la pure sensibilité de l'espace et du temps permettant a priori l'accueil de tout phénomène. Puis, dans la *Critique de la faculté de juger* (1790), comme mode de jugement désintéressé et universalisable (le Beau).

Avec la notion de différend cosmétique, on ne se limite plus à l'ordre du discours, mais on introduit une autre notion fondamentale dans l'esthétique lyotardienne, celle de surface d'inscription<sup>15</sup> (*Discours, Figure*, 1974), laquelle détermine le rapport entre les signes en général et leur support. Ainsi, au cœur de son analyse, Lyotard met-il l'accent sur la rupture introduite par Masaccio, précédant l'irruption de l'écriture projective (la représentation en perspective) qui va s'imposer à l'écriture d'incarnation (dont l'exemple seraient les lettrines gothiques). À la suite de Lyotard donc, on affirme qu'entre les deux écritures, il n'y a pas continuité, mais plutôt deux ordres symboliques qui se distinguent l'un de l'autre de part en part. Par exemple, les appareils que l'on analyse ont, depuis la perspective, comme infrastructure l'écriture projective. Or cette cosmétique générale, « moderne », est en train de s'achever avec la digitalisation (numérisation) des signes et de leurs supports et donc des appareils projectifs grâce à l'imposition générale d'une autre écriture qui ne prend en compte que des data de communication. Cette autre écriture ayant des caractéristiques holistiques entraîne donc bien une nouvelle destination pour l'humanité : communiquez !

Au sein de cette nouvelle cosmétique, c'est un nouvel ordre symbolique qui s'impose, la postmodernité<sup>16</sup> où les notions « modernes » de nature, de travail, d'émancipation, de paternité, de matérialité, d'œuvre d'art, de philosophie, de techno-science, etc., sont radicalement remises en cause. Cette nouvelle cosmétique s'affronte à la « moderne », c'est ce que nous appelons aujourd'hui « crise mondiale ».

---

<sup>15</sup> J.F. Lyotard : *Discours, Figure*, opus cité.

<sup>16</sup> J.F. Lyotard : *La condition postmoderne*, 1979.

## Différends esthétiques

Une même cosmétique générale va être appareillée différemment, dès lors, il y aura des conflits majeurs dont les effets portent aussi sur la définition des œuvres d'art. Par exemple, la cosmétique de la révélation a ouvert le partage entre deux voies : soit la culture de l'image, puisque l'infini s'est incarné dans le fini (Dieu selon les Chrétiens a donné son Fils à l'humanité, lequel peut donc être imité, comme la vie qui est une création divine), soit l'image n'est plus essentielle (Islam) parce que le don de Dieu passe essentiellement par le Texte (le Coran), voire par l'ordre géométrique de l'ornementation (les *muquarnas* de l'architecture islamique)<sup>17</sup>. Aucun juge ici ne peut trancher, même si l'Occident a toujours minimisé les productions artistiques non-occidentales. Il en résulte pour nous un nécessaire relativisme des valeurs culturelles, indissociable de l'appareil muséal.

A l'intérieur de la cosmétique chrétienne, d'autres conflits onto-théologiques ont surgi : au cœur de l'orthodoxie byzantine, entre iconodules et iconoclastes, dans la chrétienté romaine entre la Basilique de Saint Denis de Suger et la réforme cistercienne<sup>18</sup>, puis entre Réforme luthérienne ou calviniste et Contre-Réforme catholique. C'est la question de la présence de Dieu dans l'image qui est essentielle : soit comme absence (icône), soit comme trace, etc. Ces conflits ne pouvaient déboucher que sur des luttes entre communautés et partis, véritables guerres civiles, indissociables d'appareillages culturels.

## Différends artistiques.

On ne peut parler de différends artistiques qu'à partir du moment où l'appareil perspectif s'est imposé à tous les arts et est devenu la norme « moderne » pour les Académies des Beaux arts, lesquelles se sont instituées en tribunal (Vasari : *Les vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes*). Puis ce fut exemplairement le cas de la querelle du colorisme au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Il y a encore un fond onto-théologique, voire cosmétique, à la base de ces différends, qui ne deviendront vraiment esthétiques (c'est-à-dire artistiques), au sens moderne du terme, qu'à partir du moment où l'appareil muséal s'imposera au XVIII<sup>e</sup> siècle (Diderot : *Les salons*)<sup>20</sup>. Le musée est vraiment l'origine de l'esthétique, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, puisqu'il est le seul appareil à permettre que les œuvres soient jugées pour elles-mêmes, abstraites qu'elles sont de tout office religieux ou politique, livrées dans l'exposition à un public qui n'est plus communautaire, rendant possible un débat critique et historiographique sans limites<sup>21</sup>. Néanmoins l'appartenance d'une œuvre à telle ou telle cosmétique perdurera toujours, mais à l'état spectral, en particulier dans la fantasmagorie d'une « œuvre d'art totale » (Wagner). Au contraire, ce qui caractériserait les arts contemporains, c'est l'affirmation de la littéralité, le refus de cette spectralité<sup>22</sup>, d'où une indifférence générale aux différends.

Pour résumer on a donc la hiérarchie suivante :

\_ les cosmétiques générales dépendant des trois pôles de légitimité possibles.

---

<sup>17</sup> O. Grabar : *Penser l'art islamique. Une esthétique de l'ornement*, Paris, 1996.

<sup>18</sup> E. Panofsky : *Architecture gothique et pensée scholastique*. Précédé par : *L'Abbé Suger de saint Denis*, trad. Bourdieu, Paris, 1967.

<sup>19</sup> J. Lichtenstein : *La couleur éloquente*, Paris, 1989.

<sup>20</sup> M. Fried : *La place du spectateur. Esthétique et origines de la peinture moderne*, Paris, 1990.

<sup>21</sup> J.L. Déotte : *Le musée, l'origine de l'esthétique*, Paris, 1993.

<sup>22</sup> Cl. Amey : *Mémoire archaïque de l'art contemporain. Littéralité et rituel*, 2003.

- \_ les déterminations de chacune selon des appareillages spécifiques.
- \_ à l'intérieur de la cosmétique appareillée par l'appareil projectif au sens large, une succession de déphasages libérant l'esthétique au sens restreint.
- \_ avec les arts contemporains (littéralité des œuvres, espace immersif, etc.) l'apparition d'une nouvelle cosmétique qui est peut-être acosmique.